



Académie de danse

saison 2016-2017

Mise à jour juillet 2016

ÉCOLES
MUNICIPALES
ARTISTIQUES

P.3	ACTUALITÉS DE LA SAISON 2016-2017
P.4 et 5	LE PARCOURS ENFANTS/ADOLESCENTS
P.6	LE PARCOURS ADO/ADULTES
P.7	TENUE RÉGLEMENTAIRE DANS LES COURS
P.8 et 9	RÉGLEMENT INTÉRIEUR DES EMA
P.10	CONDITIONS D'INSCRIPTION
P.11	TARIFS : ACADÉMIE DE DANSE
P.12	INFORMATIONS

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Direction	CHRISTINE VAN MAERREM
Direction Adjointe	ISABELLE MARTÉAU
Enseignants par discipline	
Cycle d'accueil	VIRGINIE DELPIERRE, MARIE BLAISE, JULIE DEMANGE
Danse contemporaine et danse contact	VIRGINIE DELPIERRE, ISABELLE MARTÉAU, NICOLE PIAZZON
Danse classique	NATHALIE ADAM, HÉLÈNE BOURETTE
Danse jazz et Street Jazz	JULIE DEMANGE, NADIA DJEMAD
Danse africaine	DIÉ LOUSSAKOUMOUNOU
Danse orientale	JULIETTE UEBERSFELD
Hip-Hop	ANDY MICAUX
Danse traditionnelle	MARIE BLAISE
Accompagnateurs	HUSSEIN AL AZAB - MAV MAVOULA VINCENT DILL
Percussions africaines	MAV MAVOULA
Écriture du mouvement	NICOLE PIAZZON, NATHALIE ADAM
Ateliers danse à l'école – DA	VIRGINIE DELPIERRE, HÉLÈNE BOURETTE
Ateliers chorégraphiques	VIRGINIE DELPIERRE (danse contemporaine), NICOLE PIAZZON (danse contemporaine / ados), ANDY MICAUX (danse hip-hop)

CURSUS DES ENFANTS

- 1^{er} Cycle

Deux cours technique minimum par semaine avec un tronc commun danse contemporaine obligatoire en 1^{ère} année. A partir de la 2^{ème} année, 2 cours par semaine minimum, au choix : danse contemporaine/danse classique/danse jazz/danse africaine/danse traditionnelle (1C2, 1C3, 1C4). Attention ! Le tronc commun fait partie du cursus obligatoire de l'Académie – toute dérogation à ce parcours pourra entraîner le prolongement du cycle d'une année supplémentaire.

- 2^e Cycle

Possibilité de choix des techniques (contemporain, classique, jazz, street jazz, hip hop, traditionnelle, africaine) avec 2 cours minimum par semaine. Les danses hip-hop et street jazz peuvent être pratiquées à partir de 12 ans, dès la première année de cycle élémentaire (2C1,2C2, 2C3,2C4). Les élèves débutants entre 12 et 15 ans (2C Déb.) peuvent accéder à un cursus adapté, avec 2 cours semaine, en hip hop et street jazz plus un cours en option.

ATELIERS CHORÉGRAPHIQUES 2^e CYCLE ET ADOS-ADULTES

- **Contemporain** : Répertoire et composition | studio Waehner

Atelier ouvert à tous les élèves ados adultes, le mardi et le jeudi de 20h00 à 22h00 (professeure: Virginie Delpierre)

- **Hip-hop** : Répertoire et composition | studio Bagouet

Atelier ouvert à tous les élèves non débutants ados, le lundi de 19h30 à 22h00 (professeur: Andy Micaux)

- **Contemporain** : Atelier chorégraphique ouvert aux 1C4 et le 2^e Cycle

(professeure : Nicole Piazzon) le mardi de 18h30 à 20h00 | Studio Nijinsky

ATELIERS DIVERS

- **Jam contact** | Studio Waehner

1 séance trimestrielle d'atelier danse contact ouverte à tous (danseurs, musiciens et plasticiens intéressés par l'improvisation), jeudi de 20h00 à 22h00 (professeure : Virginie Delpierre)

- **Atelier de pratique/Bal Folklore** | Studio Bagouet

1 séance trimestrielle, ouverte à tous (danseurs et musiciens, le vendredi de 19h30 à 21h30 (professeure : Marie Blaise)

- **Atelier du midi** | studio Waehner

Pratique Feldenkrais pour une prise de conscience corporelle par le mouvement, le vendredi de 12h00 à 13h30 (professeure : Virginie Delpierre)

- **Cours Séniors** | studio Waehner

10 séances par trimestre en partenariat avec le service accueil et vie sociale des retraités (professeure Nicole Piazzon) les mardis de 10h30 à 12h00.

LE PARCOURS ENFANTS/ADOLESCENTS

Le Parcours enfants/adolescents se décline en trois cycles.

Les élèves sont évalués en fin de 1^{er} cycle et 2^e cycle (1C4 et 2C4) pour mieux cerner le niveau de connaissances, permettre d'organiser et d'optimiser le passage au cycle supérieur.

CYCLE D'ACCUEIL (Initiation 1, Initiation 2)

6 à 7 ans

Il se déroule sur deux années.

En Initiation 1 l'élève prend contact avec les fondamentaux communs à toutes les formes de danse.

En Initiation 2, l'élève poursuit et consolide cette phase d'apprentissage avec un apport spécifique de la danse traditionnelle.

1^{ER} CYCLE (1C1, 1C2, 1C3, 1C4)

8 à 11 ans

Il se déroule sur quatre ou cinq années.

Deux cours minimum par semaine avec un tronc commun danse contemporaine obligatoire en première année de premier cycle (1C1). L'élève découvre les techniques contemporaine, classique, jazz, traditionnelle, africaine.

Les percussions africaines ainsi que la danse traditionnelle peuvent être pratiquées en complément ou indépendamment du cursus.

Le passage en 2^e cycle est validé par l'évaluation de fin de cycle 1.

2^E CYCLE (2C1, 2C2, 2C3, 2C4) (Déb. 2C)

12 à 15 ans

Il se déroule sur quatre ou cinq années.

Deux formules adaptées sont possibles avec :

1- L'intégration des élèves qui ont suivi le cursus du premier cycle (1C1, 1C2, 1C3, 1C4) : deux cours techniques minimum par semaine.

2- L'intégration des élèves en débutant 2^e cycle qui n'ont pas suivi le cursus initial du premier cycle : deux cours techniques minimum hip-hop et street jazz.

Ce cycle propose un approfondissement des techniques (contemporain, classique, jazz, street jazz et hip hop, traditionnelle, africaine).

Les percussions africaines peuvent être pratiquées en complément ou indépendamment du cursus.

Age	Niveau	Rythme hebdo	Temps de cours	En option
Cycle d'accueil / fondamentaux (durée 2 ans)				
6/7 ans	Initiation 1 (I1)	1 cours par semaine Fondamentaux	1h	
	Initiation 2 (I2)	2 cours par semaine Fondamentaux Initiation danse traditionnelle	1h 1h	
1^{er} Cycle / découverte des techniques (durée 4 à 5 ans) 2 cours minimum				
8/11 ans	1C1 ≥3h30 conseillé	Classique ou jazz Contemporain Africaine Traditionnelle	1h 1h 1h 1h	Traditionnelle (1CF) africaine (1CA)
	1C2 1C3 1C4 ≥3h30 conseillé	Contemporain Classique Jazz Africaine Traditionnelle	1h30 1h30 1h30 1h30 1h30	Traditionnelle (1CF) Africaine (1CA)
	Hors cursus à partir d'un cours	Traditionnelle (1CF) Africaine (1CA)		Percussions africaines
	2^{ème} Cycle / approfondissement des techniques (durée 4 à 5 ans) - choix des techniques 2 cours techniques minimum + option			
12/15 ans	2C1 2C2 2C3 2C4 ≥4h30 conseillé	Contemporain Classique Jazz Street Jazz Hip hop Africaine Traditionnelle	1h30 1h30 1h30 1h30 1h30 1h30 1h30	Traditionnelle (2CF) Africaine (2CA) Percussions africaines
	2C débutants	Atelier Contemporain Street jazz Hip Hop	1h30 1h30 1h30	
	Hors cursus à partir d'un cours	Traditionnelle (2CF) Africaine (2CA)		Percussions africaines

LE PARCOURS ADO/ADULTES

A partir de 15 ans

Les mêmes pratiques que pour le parcours enfant sont offertes aux adolescents et adultes dans le respect des niveaux de chacun :

Débutant - intermédiaire – avancé, ainsi que des cours tous niveaux à travers des propositions diversifiées – danses classique, contemporaine, jazz, hip-hop, street jazz, africaine, traditionnelle, orientale, contact-impro, jam.

	Débutant D	Intermédiaire I	Inter-avancé IA	Avancé A	Tous niveaux TN
Contemporain					X
Cours					X
Atelier chorégraphique					X
Atelier du midi					X
Danse contact					X
Jam					X
Classique					
Cours		X	X	X	X
Jazz Street Jazz					
Cours	X	X	X	X	X
Hip-Hop					
Cours		X	X	X	
Atelier chorégraphique				X	
Traditionnelle					
Cours					X
Pratique-bal					X
Africaine	X	X	X		
Percussions africaines	X	X	X		
Orientale	X		X		

TENUE RÉGLEMENTAIRE DANS LES COURS

Pour tous les cours, les cheveux longs doivent être attachés (si possible avec un élastique). Les tenues et chaussures de villes doivent rester des tenues de rechange. Elles ne doivent pas être portées dans les cours.

Danse	Filles	Garçons
Contemporaine, jazz 1^{er} Cycle - 1C1, 1C2, 1C3	- tenue de couleur blanche si possible - 1 justaucorps (sans volant, ni jupette, ni manches longues) - 1 collant sans pieds	- 1 collant noir sans pieds ou jogging, plus une ceinture élastique, - 1 Tee-shirt, à manches courtes
Contemporaine, jazz 2^{ème} Cycle	- académique ou justaucorps sans pieds (se renseigner auprès du professeur pour le choix des couleurs)	- 1 legging noir et tee-shirt
Classique à partir du 1^{er} Cycle	- 1 collant couleur chair ou blanc avec pieds + 1 paire de chaussons demi-pointe de couleur rose - En fin de cycle 1 paire de chaussons de pointes roses (à la demande du professeur)	- collant et chaussons couleur noir ou blanc
Traditionnelle Enfants, adolescents, adultes	- 1 jupon très large, avec élastique, longueur jusqu'au genou ainsi qu'une paire de chaussures souple avec petits talons - type chaussures de jazz	- 1 jogging + 1 Tee-shirt
Hip-hop et street jazz	1 jogging et un Tee-shirt noir + 1 paire de basket dédiée à ces disciplines	
Ateliers / Cours ado ou adultes	- 1 tenue confortable comprenant un pantalon souple type «jogging» - 1 haut justaucorps ou Tee-Shirt - nu-pieds ou en chaussettes (à la demande du professeur)	

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES EMA

L'entrée des Ecoles municipales artistiques est exclusivement réservée aux élèves dûment inscrits et à leurs parents ou adultes responsables (hormis lors de manifestations ouvertes au public ou sur autorisation expresse du chef d'établissement).

Les élèves sont tenus de présenter leur carte à l'accueil.

L'admission dans les salles lors de manifestations publiques a lieu dans la limite des effectifs autorisés.

En s'inscrivant à l'Académie de danse, au Conservatoire de musique ou à l'Ecole d'arts plastiques, l'élève prend **l'engagement d'arriver à l'heure aux cours et d'y être assidu.**

Le calendrier des cours suit le calendrier de l'Education nationale (Académie de Créteil) sauf pour la rentrée de septembre dont la date est fixée suivant le calendrier des inscriptions aux trois écoles (déterminé chaque année en juin). Les parents sont invités à informer le professeur ou l'administration d'une absence prévue de leur enfant.

Les absences doivent être signalées aux professeurs sur l'espace qui leur est réservé sur le bulletin d'absence.

Trois absences consécutives non justifiées sont considérées comme une démission de fait et la place peut être attribuée à un élève en attente.

L'élève s'engage à observer une attitude convenable envers les personnes et respectueuses des biens et des lieux mis à sa disposition par la Ville. Les parents des élèves mineurs prennent cet engagement en leur nom. Tout dommage causé sera à la charge de son auteur ou de son responsable légal. La tenue vestimentaire réglementaire est obligatoire.

Une tenue incorrecte, une indiscipline caractérisée dans les cours et plus généralement au sein de l'établissement pourra entraîner, selon la gravité des faits, une exclusion temporaire ou définitive.

Des « portes-ouvertes » sont organisées deux fois par an pour ouvrir les classes aux parents.

Les directions et les professeurs reçoivent uniquement sur rendez-vous. Les professeurs ne peuvent en aucun cas être dérangés pendant leurs cours. Pour des raisons de sécurité, les élèves et parents ne doivent pas stationner dans les couloirs ou les escaliers.

Il est rigoureusement interdit de fumer, d'introduire des boissons alcoolisées ou autre produits nocifs dans les locaux de même que des couteaux ou des armes. Il est interdit de circuler en patins, rollers ou patinette dans les locaux et d'introduire des animaux même tenus en laisse.

L'inscription aux Ecoles municipales artistiques n'ayant aucun caractère obligatoire, cela implique de la part des élèves un volontariat et une adhésion totale aux règles élémentaires de discipline et de bon usage sans lesquelles aucun établissement d'enseignement ne peut valablement fonctionner.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'inscription aux EMA est valable pour toute la durée de l'année scolaire. Cette inscription fait l'objet d'un droit d'inscription correspondant à 16% du coût annuel. Au-delà, tout trimestre commencé est dû dans son intégralité (chaque trimestre correspond à 28% du coût annuel).

En cas de désistement et si aucun cours n'a été suivi, l'annulation de l'inscription doit être signalée par courrier **AVANT le 18 septembre 2016**. Dans ce cas, aucune facturation ne sera émise.

La participation financière annuelle des familles est calculée selon le quotient familial. Ce- lui-ci est à faire établir auprès du service des Affaires Familiales (Hôtel de Ville: 01.46.82.80.00). Le quotient maximum est appliqué systématiquement aux familles qui ne font pas calculer leur quotient familial.

La désinscription définitive à l'ensemble des cours doit être **impérativement signalée à l'accueil des EMA** par courrier (71 rue Camille-Groult 94400 Vitry-sur-Seine) ou par e-mail (ema.accueil@mairie-vitry94.fr > objet: désinscription).

Attention : en l'absence de lettre, la facturation se poursuivra.

La désinscription d'un cours (en cursus) ou le changement de cours doivent faire l'objet d'une demande formulée auprès du professeur ou de la direction de l'école. Ces modifications ne seront prises en compte qu'après leur validation.

Démission notifiée **avant le 18 septembre 2016** :

➔ Annulation de l'inscription, aucune facturation ne sera appliquée.

Démission notifiée **entre le 19 septembre et le 08 octobre 2016** :

➔ Facturation du droit d'inscription soit 16% du tarif annuel

Démission notifiée **à partir du 09 octobre 2016** :

➔ Trimestre dû en totalité, facturation de 44% du tarif annuel (16% droit d'inscription + 28% tarif trimestriel)

Toute démission en cours de trimestre ne sera appliquée que pour le trimestre suivant.

TARIFS : ACADÉMIE DE DANSE

Tarifs modifiés suite à la décision du conseil municipal, délibération du 29 juin 2016 fixant les tarifs des diverses activités socio-éducatives à compter du 1^{er} septembre 2016.

Les tarifs indiqués ci-dessous sont les tarifs appliqués sur une année scolaire complète. Ils comprennent les trois trimestres et les droits d'inscription.

Répartition de la facturation : 28% par trimestre et 16% de droit d'inscription.

QUOTIENT FAMILIAL	COURS COLLECTIFS (PARCOURS, CYCLE, ATELIER A L'ANNEE)
1 à 70	23.11 €
71 à 136	45.14€
137 à 196	78.24€
197 à 256	119.45€
257 à 299	138.23€
300 à 342	153.72€
343 à 402	172.54€
403 à 467	208.28€
468 à 534	233.69€
535 à 599	282.41€
600 à 662	301.94€
663 à 725	351.07€
726 à 803	356.79€
804 à 1000	394.90€
+ 1000	430.47€
HORS-COMMUNE	512.57€

STAGE (8 à 12h)	36.77€ (EXTERNE)	18.39€ (INTERNE)
-----------------	------------------	------------------

LES ÉCOLES MUNICIPALES ARTISTIQUES |

Académie municipale de danse

71 rue Camille-Groult 94400 Vitry-sur-Seine

01.55.53.14.90

ema.accueil@mairie-vitry94.fr

ema.vitry94.fr

mairie-vitry94.fr/ema | facebook.fr/lesmavitry




ACCÈS

- Bus station Camille-Groult (depuis Porte de Choisy)
- Bus 180 station Eglise de Vitry (depuis Villejuif-L. Aragon ou Gare de Vitry - RER C)
- Bus 132 station Eglise de Vitry (depuis Bibliothèque F. Mitterrand)

OUVERTURE

- Lundi, Jeudi | 13h30-22h
- Mardi, Mercredi, Vendredi | 9h-22h
- Samedi | 9h-20h

 vitry-sur-seine

